

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de SAINT PIERRE DE BOEUF
en date du 13 mars 2018**

Convocation en date du 5 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le treize mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur RAULT Serge, Maire.

Etaient présents :

Mr Serge RAULT, Mr Christian CHAMPELEY, Mr Pierre-Marie CHEVAL, Mme Annick RAMBOT, Mme Véronique MOUSSY, Mr Daniel SAUVIGNET, Mme Anne Marie DEFAY, Mme Nadine ROCHE, Mme Joëlle CHABERT, Mr Olivier BERAUD

Absents représentés :

Mme Sonia DOS REIS donne pouvoir à Pierre-Marie CHEVAL
Mme Anne GAUTHERON donne pouvoir à Mme Anne-Marie DEFAY
Mr Patrick HENRIOT donne pouvoir à Mr Olivier BERAUD
Mme Isabelle DUMAZET donne pouvoir à Mme Véronique MOUSSY

Absents excusés : Mr BLANC Daniel, Mme Hélène CONDUCTIER, Mr Eric PANDREAU

Secrétaire de séance : Mme Véronique MOUSSY

Après lecture du compte-rendu de la réunion en date du 15 février 2018, celui-ci est adopté à l'unanimité.

I – TRAVAUX ASSAINISSEMENT CHEZENAS-PALOT : ATTRIBUTION MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'étude de faisabilité et le lancement d'appel d'offre du marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'assainissement sur Chezenas et Palot.

Le marché de maîtrise d'œuvre est composé d'un marché principal (Chezenas) et 2 marchés optionnels (Les 4 mas et Palot).

Le classement des offres a été établi à partir des critères de jugement (60% prix, 40% note technique).

10 offres ont été présentées et analysées.

Après avoir donné lecture du rapport d'analyse des offres, il en ressort que la meilleure offre émane du cabinet IRH qui obtient, au vu des critères de jugement, la note la plus élevée (93.40/100 points).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, décide de confier la maîtrise d'œuvre du projet « Création d'un réseau d'assainissement à Chezenas - Palot » au cabinet IRH pour un montant de 21 918.50 € HT (2.95% du coût d'objectif de 743 000 € HT).

II – PREPARATION BUDGET ASSAINISSEMENT 2018

Mr CHAMPELEY propose les orientations d'investissement pour 2018 :

- **Dépenses d'investissement :**
 - Pompes de relevage : 4 500.00 €
 - Assainissement Chezenas : 393 000.00 €

Pour 2018, il est prévu d'affecter le résultat de fonctionnement 2017 au compte 002 (recettes de fonctionnement) du budget primitif 2018.

Le vote du budget assainissement sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

III – DOSSIERS EN COURS

- Monsieur Pierre-Marie CHEVAL informe le Conseil Municipal du début des travaux de voirie, le 9 avril 2018, par la montée de Chezenas et la petite cour de l'école. Suivront les travaux place du Biez, chemin vieux, carrefour matricon, chemin des clôtres, début chemin des 4 mas, trottoirs quartiers du soleil, place du sioult, passage donzelle.
- Lors de la dernière réunion du CCAS qui s'est déroulée le 8 mars 2018, les membres du Conseil d'Administration ont voté, à l'unanimité, l'arrêt des portages repas confectionnés par l'Hôpital local.
Ce service sera pris en charge par le traiteur local « La Marmite des Saveurs ».
- Monsieur Pierre-Marie CHEVAL présente deux propositions pour l'aménagement du stationnement, rue du Port. Les plans seront débattus, comme convenu, avec les riverains de la rue du port.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Numéro de délibérations de la séance	Intitulé
N°13-03-2018-1	Attribution marché maîtrise d'œuvre : travaux assainissement Chezenas-Palot

La secrétaire de Séance
Mme Véronique MOUSSY

Le Maire
Serge RAULT

